L'Hermitage

AUXILIAIRE DE VIE

Diplôme(s) et compétences requis :

AV1 : Pas de diplôme requis

AV2 : Diplôme en lien avec la personne âgée, reconnu et validé par une formation de minimum 1 an (ex : bac pro SAPAT, DEAES-vie à domicile, Bac ST2S....)

Compétences relationnelles

Le type de contrat : CDD de remplacement longue durée+ CDD ponctuels (WE, vacances scolaires..)

Prise de poste : Dès que possible

La ville : L'Hermitage (35)

Horaires de travail : Travail de jour. 1 Week-end sur 2 travaillés

Contact: Candidatez à l'adresse suivante: kerelys.lhermitage@argo-asso.com

Le descriptif de l'établissement :

Le réseau Argo est une association à but non lucratif qui regroupe 23 établissements pour personnes âgées, situés en Bretagne ou dans les Pays de la Loire. Au sein de ces établissements, 1000 résidents sont accompagnés par 750 salariés permanents.

Vous souhaitez vous engager dans un métier porteur de sens ?

Le bien-être des personnes qui vous entourent vous tient à cœur ? Ce poste est fait pour vous !

Située à l'Hermitage (accessible en train ou réseau STAR), notre résidence accueille 45 résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, en hébergement permanent ou en accueil de jour.

L'établissement dispose de petites unités de vie offrant des lieux de vie chaleureux, adaptés et sécurisants pour nos résidents.

Principales tâches et responsabilités :

Favoriser l'autonomie

Faire avec le résident et non à sa place dans la mesure du possible

Veiller au bien-être du résident

- Observer, être à l'écoute et répondre favorablement dans la mesure du possible,
- Accompagner les résidents dans l'animation de la vie quotidienne, les activités et les sorties extérieures,
- Participer à la mise en œuvre des animations,
- Répondre et traiter tout appel du résident,
- Participer au maintien de l'hygiène corporelle et vestimentaire,
- Transmettre les observations relatives aux modifications de l'état de santé,
- Participer aux changements de position,
- Assurer les transferts et les déplacements en utilisant le matériel adapté et en appliquant les techniques de manutention,

- Veiller à une bonne alimentation et à une bonne hydratation dans le respect du projet d'accompagnement,
- Servir, voire préparer, les repas et accompagner les résidents, dans une ambiance conviviale,
- Participer à l'accompagnement des résidents en fin de vie ainsi que leurs familles,

Réaliser les tâches hôtelières (en fonction de l'organisation de la résidence)

- Assurer l'entretien des locaux communs et des logements en respectant les PND (plans de nettoyage et de désinfection),
- Assurer l'entretien du linge
- Respecter les règles d'hygiène des locaux et les règles d'hygiène alimentaire.

Informer

- Assurer des transmissions écrites précises et signer le programme de soins,
- Participer à l'accueil et à l'intégration des nouveaux salariés,
- Encadrer et participer à l'évaluation des stagiaires.

■ Gérer les situations de crise ou d'urgence

- Les décisions liées à la santé sont prises par la personne présente la plus qualifiée dans la résidence
- En cas d'urgence, appel du médecin, du SAMU ou des pompiers (cf. Protocole)

Chaque salarié adhère et participe aux objectifs de l'association définis dans le projet d'établissement. Il s'engage à :

• Appliquer les clés du Savoir-Etre



- S'appuyer sur les outils de la démarche qualité et participer à son évolution
- Créer continuellement un environnement stimulant dans le respect de la personne
- Veiller en permanence à la sécurité des résidents dans leurs logements et dans les locaux communs
- Savoir adapter et gérer le temps de travail en fonction des urgences et priorités
- Assurer l'accueil physique et téléphonique

 Participer aux réunions (dans la mesure du possible), en lire les comptes-rendus, appliquer les décisions prises lors de ces réunions